

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 13 janvier à 18h, le Conseil Municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué le 07 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, maire.

Présents : M. Alexandre Ducardonnet, M. Denis Salin, Mme Rose-Anne Bonneau, Mme Béatrice Beauté, Mme Patricia Le fur, Mme Sylvie Reine, M. Julien Chenault, M. Gilbert Debost, M. Michel Lachèze,

Absent : M Jean-Pierre Beauchesne

Secrétaire de séance : Béatrice Beauté

Séance ouverte à 18h 00

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2021 : Après sa lecture par M. le Maire, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

1- Prime annuelle des salariés de la commune

Proposition d'une prime de fin d'année de 300€ pour les salariés de la commune ayant une ancienneté de plus d'un an.

Voté 8 voix pour et 1 voix contre

2- Décisions modificatives ajustements de chaque ligne article négative dans chacun des chapitres budgets :

Malgré les dernières DM votées lors du conseil municipal du 26 novembre 2021, la municipalité ayant reçue fin décembre 2021 un grand nombre de factures, deux nouvelles DM sont présentées pour validation afin d'équilibrer chaque ligne article négative dans chacun des chapitres du budget 2021.

Détails nécessaires du fait de la fermeture de la Trésorerie de Châtillon Coligny et transfert de la gestion de notre commune à la Trésorerie Principale de Montargis.

Voté 8 voix pour et 1 abstention

(voir tableau remis en conseil)

.

3- Affectation de résultat CA 2020

Budget Commune

Budget Fonctionnement 246 286.03 € excédent
Budget Investissement 3 787.94 € excédent

Budget Assainissement

Budget Fonctionnement 75 274.57 € déficit
Budget Investissement 11 512.42 € déficit

4- Capital décès pour les enfants de M. Laurent Jacques

Un capital décès doit être versé aux enfants mineurs de M. Laurent Jacques.

La municipalité doit faire l'avance des fonds pour un montant forfaitaire de 13 904 €, majoré de 833.36 € x 2 par enfants mineurs, soit un montant total de 15 570,72 € qui nous sera ensuite remboursé par SOFAXIS assurances.

5- Embauche Agence postale

Présentation de Marie Destrieux retenue et embauchée pour un CDD de trois mois avant contrat de stagiairisation pour remplacement de Virginie à l'agence postale. Virginie prenant le poste de secrétariat de Mairie à temps plein. Nous avons eu seulement 2 candidatures pour ce poste.

Virginie conservant son habilitation « La Poste », elle pourra remplacer Marie, si besoin, lors d'absences ou de congés.

Voté à l'unanimité

6- Délibération nouveaux tarifs d'entretien station d'épuration et des travaux exceptionnels

Le tarif actuel est de 16,40€, il n'a pas été augmenté depuis 2007.

Le SIAP intervient sur notre station d'épuration chaque jour 1h à 1h30, et chaque vendredi pour l'analyse de l'eau.

Il a été renégocié avec le SIAP pour application au 01 janvier 2022, à 18€ de l'heure pour l'entretien et à 25€ pour les gros travaux exceptionnels, de type remplacement de pompe de relevage

7- Salle polyvalente

Du fait des problèmes liés aux conditions sanitaires COVID19, la location de la salle polyvalente est suspendue jusqu'au 15 Avril 2022

Le chauffage de la salle polyvalente doit être allumé un minimum de 12h avant la location afin que la température y soit correcte. Une étude précise de la consommation électrique en hiver sera réalisée du fait de l'évolution des tarifs électricité. Ces deniers évoluant de façon très importante depuis les 3 derniers mois, nous serons peut-être amené à appliquer un tarif hiver pour la location de la salle polyvalente

Voté à l'unanimité

8- Programmation culturelle 2022

La municipalité conserve l'organisation des manifestations républicaines

Une réunion est à prévoir avec les 5 associations de la municipalité pour définir leur niveau d'implication sur l'ensemble des manifestations prévues en 2022

Prévisions du Calendrier des manifestations 2022

- Nettoyage de Printemps	19 Mars	Municipalité
- Randonnées de Printemps avec inscription & points ravitaillements	date à déterminer	Associations
- Foire de Printemps	02 Avril	Associations
- Chasse aux œufs	16 Avril	Municipalité
- Fête de la Musique	18 Juin	Associations
- Jeux & Animations	14 Juillet	Municipalité
- Repas & Bal en soirée		Associations
- Brocante des Associations	date à déterminer	Associations
- Randonnées d'Automne avec inscription & points ravitaillements	date à déterminer	Associations
- Fête d'Automne	22 Octobre	Associations
- Plantation des « Arbres de Naissance » & Remise des Prix « Maisons Fleuries »	26 Novembre	Municipalité
- Marché de Noël & Remise des Prix « Maisons décorées Noël »	18 Décembre	Associations
- Goûter de Noël En présence du Père Noël pour les enfants & adolescents + distributions des colis & bons repas à nos anciens	17 Décembre	Municipalité

9- Zone de tri sélectif

De nombreux dépôts intempestifs de déchets ont été faits ces dernières semaines, notamment le 07 décembre dernier. Plus de 30 sacs ont été laissés prêt des containers ; après tris des 30 sacs par nos cantonniers (2h30), 23 sacs ont été portés à la déchetterie. Une plainte a été déposée en gendarmerie de Châtillon. Le montant de l'amende maximum est de 1 500€ et 200€ sont demandés par la municipalité en dédommagement.

Afin d'éviter ce type de désagréments, la municipalité envisage de sécuriser le site.

Un devis sera demandé pour la pose d'un mât portant 3 projecteurs avec détecteurs alimentés par un panneau photovoltaïque + une caméra + un panneau indiquant les coordonnées de la déchetterie et les sanctions encourues.

10- Panneaux entrées village

Présentation à l'équipe municipale d'un projet de panneau pour remplacement de ceux démontés en début de mandat.

Quelques modifications sont demandées, le projet sera modifié et représenté

11- Prix de l'eau SIAP 2022

Le Syndicat des eaux nous informe d'une augmentation du tarif de l'eau pour 2022.

Les tarifs de l'électricité ayant subis une très grosse augmentation. L'EDF facturait au SIAP 4.5 cts le Kwa, le nouveau tarif EDF est passé à 35 cts du Kwa.

La charge EDF du SIAP était avant de 31 000 €, il passe en 2022 à 80 000€.

Le M3 nous était facturé 1.90€, il augmente de 0.45 cts, le M3 sera donc facturé en 2022 à 2.35€ le M3, la commune doit faire une distribution d'une lettre du SIAP pour l'augmentation des tarifs M3 à chaque habitation.

12- Arbres du Lavoir

De nombreux arbres du parc à l'arrière du lavoir sont à couper, ils sont en mauvais état, et nous avons beaucoup de mousse sur le toit du lavoir. Ils seront remplacés par une haie d'arbustes fleuris. Un abattage est à prévoir après les moissons.

Des peupliers face à la station d'épuration, sont tombés et ont abimé la clôture de la sapinière.

Nous devons prendre contact avec la propriétaire afin de lui demander de faire couper les peupliers qui sont penchés et risquent de tomber.

Questions diverses

- M. Gilbert Debost est à la recherche d'un hangar de 150 m2 pour un ami souhaitant installer un Musée de la police
- Une déclaration de dégât des eaux à la salle polyvalente sera faite auprès de notre assureur AXA ainsi qu'une déclaration pour le bris de glace sur l'entrée de la salle
Les Ets Rat sont intervenus car l'eau s'infiltrait entre le mur du vestiaire des services techniques, et la salle polyvalente. Le placo-plâtre tombe en morceaux
Une descente de gouttière a été découverte derrière le mur, elle est complètement rongée, d'où les infiltrations dans le mur ... Un devis pour des travaux de dérivation du tuyau et de la gouttière nous sera remis par les Ets Rat.
- * Un devis de 500€ est présenté au conseil pour l'achat d'équipements pour les services techniques : un bac de rétention + un transpalette + un touret. Ce devis est à prévoir dans le budget 2022
- Budget travaux voirie avec la Com Com. Voir si possibilité de regrouper nos attributions financières pour effectuer de gros travaux voirie sur notre commune (déjà fait par d'autres communes). Reprendre les CR de la Com Com afin de vérifier les montants attribués ainsi que les montants versés par notre commune
- Une réunion de commission voirie est à faire avant le 1^{er} Février 2022, date fixée 19/01/2022 à 16h en mairie
- Prévoir la pause d'une minuterie sur l'éclairage des toilettes du préau de l'ancienne école, ces dernières restent très souvent allumées
- Les anciens panneaux de signalisation sont à enlever, poser les nouveaux panneaux neufs restants
- Prévoir la mise en place de panneaux pour indiquer « les 4 écluses de la Madeleine » récemment nettoyées par les VNF

- Don aux associations de notre village du congélateur coffre se trouvant dans le vestiaire des services techniques
- Prévoir une page « Dons » sur le site Internet

La séance est levée à 21h